



Paris le 22 octobre 2009

La CRE engage une investigation à la suite du pic de prix de l'électricité du 19 octobre

Le prix de l'électricité sur le marché spot français a atteint le lundi 19 octobre un niveau de 612.77 €/MWh sur le produit Base et 1146.61 €/MWh sur le produit pointe. Les prix horaires observés ont été de 3000 €/MWh de 8h à 12h. Ces pics horaires dépassent les niveaux atteints lors des pics d'octobre et novembre 2007, dont le maximum était de 2500 €/MWh le 12 novembre 2007.

Dans le cadre de sa mission de surveillance des marchés de gros, la CRE va mener une investigation sur les facteurs ayant pu provoquer ces niveaux de prix. Cette investigation portera notamment sur l'analyse des fondamentaux du système électrique français, des données de production, des échanges aux frontières ainsi que sur les transactions effectuées par les acteurs et les modalités opératoires d'intervention sur la Bourse française de l'électricité.

Les conclusions préliminaires de cette investigation seront rapidement rendues publiques.

Rappel : la CRE avait engagé une première investigation à la suite des pics de prix constatés en octobre et novembre 2007. Cette investigation avait donné lieu à la publication le 22 avril 2008 d'un rapport d'analyse et d'une communication sur le site de la CRE : www.cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contact presse : Anne MONTEIL-tel : 01.44.50.41.77-mail : anne.monteil@cre.fr